

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 8 juillet 2019

COATICOOK, le 8 juillet 2019 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures, certains forages exploratoires sont en cours de réalisation aux environs du puits #4 en conformité avec la loi. Le trottoir sur la rue Baldwin sera réalisé au cours de cette semaine en fonction des conditions météorologiques ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent à l'entretien normal du réseau ;
- Du côté de la voirie, le rapiéçage manuel est terminé. Le rapiéçage mécanisé est à venir. Le recouvrement est déjà bien amorcé. Sur le chemin Bilodeau le pavage est maintenant complété ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, on constate que le chauffe-eau de la piscine municipale est très apprécié. Il y a environ 1/3 des abris de soccer qui sont installés. Le reste le sera à l'automne puisqu'il est nécessaire de construire des bases de béton et ainsi abimer les terrains. Les équipes finalisent la construction du parc à chien.

Loisirs

Embauche des sauveteurs pour la période estivale 2019

La piscine municipale de la Ville de Coaticook, le Parc de la gorge de Coaticook, la plage du lac Lyster ainsi que les municipalités de St-Herménégilde et d'East-Hereford ont besoin de sauveteurs pour l'été. Suite à un processus de sélection, voici le conseil municipal a accepté les candidatures des personnes suivantes pour la saison 2019 : Chef sauveteur : Evan Marchand; Sauveteurs : Éloik Guay,

Evan Marchand, Vanessa Boucher, Béatrice Lajeunesse, Victoria Couture, Sophia Véronneau, Tamylic Lussier, Rosany Fauteux, Sabrina Cissé et Antoine Tardif.

Entente entre la Ville de Coaticook, la Société de développement du Parc de la gorge de Coaticook, les municipalités de St-Herménégilde et de Dixville concernant le partage des services de sauveteurs de piscines et de plage durant la période estivale

Pour la sécurité des usagers, il est nécessaire d'avoir des sauveteurs à la piscine municipale de Coaticook, à la plage du lac Lyster ainsi qu'aux piscines du Parc de la Gorge, des municipalités de Dixville et St-Herménégilde. Le conseil municipal a accepté de signer une entente de partage de services de sauveteur avec ces organismes et ces municipalités.

Administration et conseil

Nomination du conseiller, monsieur Guy Jubinville, à titre de maire suppléant à compter du 1er août prochain pour les quatre prochains mois

Le conseil doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont désigné le conseiller, monsieur Guy Jubinville, maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er août 2019.

Entente entre la Ville de Coaticook et la Société canadienne de la Croix-Rouge

La Ville de Coaticook doit prendre les mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres. La mission de la Croix-Rouge est, notamment, d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence en leur offrant une assistance humanitaire. Il est donc dans l'intérêt de la Ville de Coaticook de signer une entente avec la Croix-Rouge prévoyant les paramètres de collaboration entre la Ville et la Croix-Rouge en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur. Les élus ont donc résolu de procéder à la signature de cette entente et de participer, pendant toute la durée de l'entente, à la collecte de fonds annuelle de la Croix-Rouge en accordant une aide financière de 0,17 \$ per capita.